

Appel à candidatures TamART

Photographie -

La Fondation de l'Université de Corse, en partenariat avec l'Institut Français de Turquie, propose une résidence de photographie en Corse d'une durée de deux mois, destinée à un étudiant de master/ doctorat en photographie, ou à un jeune professionnel dans ce domaine, qui sillonnera l'île en s'interrogeant sur l'insularité et sa valeur de train d'union, à travers les différents types de migrations, entre les rives de la Méditerranée, entre Europe et Afrique, entre Levant et Occident.

Si les migrations de populations constituent un phénomène fort ancien, participant de l'archive même de l'identité européenne, la récente actualité leur a donné une ampleur nouvelle, sur le mode d'une crise mettant à l'épreuve l'Europe en tant qu'édifice idéologique et politique. Ce que l'on a en effet désigné comme crise migratoire, a réactivé les problèmes de frontières qui, en Europe, semblaient relever du passé. On a vu s'ériger de nouvelles frontières et d'autres devenir le lieu d'enjeux insoupçonnés. Ainsi, les questions liées à la catégorie nouvelle des « migrants », popularisée par les médias, semblent indissociables en Europe de celles que pose le retour de la notion de frontière.

Concernant les **frontières**, le projet retenu pourra s'interroger sur la superposition d'un appareil politique à une réalité physique, toute frontière instaurant une discontinuité au sein d'une réalité qui reste empiriquement régie par des continuités multiples (ethniques, sociales, linguistiques, culturelles, etc.). La frontière s'apparente ainsi à un dispositif identitaire dont elle constitue en même temps une interprétation en discriminant deux espaces, sur le mode politique de l'inclusion et de l'exclusion.

Les **migrants**, d'autre part, se présentent comme une catégorie définie par leur seul mouvement de translation ou de passage. Ne s'intégrant pas, ou peu (à la différence de l'immigré) à l'ordre socio-culturel qu'il traverse, le migrant y représente une figure de l'altérité radicale, perçue parfois comme pouvant y introduire une forme d'instabilité. En réactivant en Europe des clivages quant aux conceptions mêmes des identités (nationales, culturelles, ethniques, religieuses entre autres), les migrants génèrent ainsi des interrogations sur le statut et la valeur des frontières dans l'espace européen, questionnant par là-même son projet politique et les valeurs qui le fondent.

Les questions suscitées par la crise migratoire, loin de s'effacer, semblent plutôt s'être déplacées. Les **îles méditerranéennes** comme *Lampedusa* se sont ainsi rapidement retrouvées au cœur de problématiques liées à l'accueil et à la « gestion » des flux migratoires.

Dans ce contexte, le présent projet vise à reprendre les problématiques liant la question des migrants à celle des frontières en Europe, à partir du point de vue des îles méditerranéennes.

Les **îles** représentent comme telles des **territoires-frontières** : par leur décentrement, elles superposent une continuité politique à une discontinuité physique. Elles constituent ainsi des postes d'observation privilégiés des problématiques éthiques et politiques reliant, par la question des migrants, l'Europe aux autres cultures (Afrique, Moyen Orient), mais aussi les démocraties occidentales aux régimes plus autoritaires. Postes avancés, lieux de passage autant que de brassage, elles offrent un espace d'expérimentations allant de l'utopie à la dystopie, qui mérite d'être interrogé.

Le projet amènera ainsi à **envisager la Corse du point de vue de son insularité.**

On pourra réfléchir à la façon dont les îles, par leur spécificité, déterritorialisent les frontières et donc les identités, notamment à la manière dont les populations locales expérimentent des continuités d'un nouvel ordre formant des **utopies du politique**.

A l'inverse, on pourra aussi considérer les enjeux liés à une reproduction idéologique des frontières, leur rétablissement dans les discours et/ou les pratiques sur le mode d'une **frontiérisation des territoires insulaires**, source de tensions intra-européennes qui prennent la forme d'une hiérarchie Nord / Sud, avec leurs effets éthiques, politiques.

On pourra également, à partir d'un point de vue historique plus large, proposer de transformer notre regard sur les migrations, en considérant leurs dynamiques sociales, économiques, démographiques, etc., de sorte que les laboratoires des îles pourraient constituer **un lieu d'expertise**, sinon de modélisation nouvelle **des rapports entre le Nord et le Sud**.

La perspective d'étude ici adoptée propose de **renouveler notre relation à l'actualité en décentrant le regard vers des enjeux relevant du temps long**, et permettant de reposer les problèmes dans des termes nouveaux, sinon simplement différents de ceux qui ont habituellement cours.

L'approche de l'artiste pourra faire ainsi appel à plusieurs champs artistiques (photographie principalement, mais aussi écriture, dessin) et points de vue, en cherchant à articuler les points de convergence entre eux, pour faire émerger des questions nouvelles.

Calendrier et conditions générales de la résidence

La résidence se déroule sur une période de deux mois, du 15 septembre 2024 au 15 novembre 2024.

La résidence comprend :

- Une bourse de création « Ange Tomasi » de 1700 € par mois¹
- Un logement meublé et équipé dans la ville de Corte²
- Le défraiement du voyage aller-retour domicile-Corse³
- Une assurance de responsabilité civile pendant le séjour⁴
- La mise en place d'une exposition de restitution en 2024-2025 en Corse et en Turquie

En retour, le lauréat s'engage à :

- Être présent et développer un travail photographique à Corte durant deux mois du 15 septembre 2023 au 15 novembre 2023.
- Livrer à l'Université de Corse un exemplaire (format numérique) de chaque photographie réalisée dans le cadre de la résidence.

¹ financée par la Fondation de l'Université de Corse

² mis à disposition par l'Université de Corse

³ pris en charge par l'Institut Français de Turquie

⁴ prise en charge par l'Institut Français de Turquie

- Sélectionner et mettre à disposition, libre de droit, les œuvres réalisées au cours de la résidence, et accompagner la mise en place d'une exposition de restitution des travaux de la résidence à l'Université de Corse et à l'Institut Français de Turquie en 2024-2025.

Conditions pratiques

Hébergement : T2, 50 m2 centre-ville de Corte, Palazzu Naziunale.

L'Université de Corse accueille le résident au sein du Palazzu Naziunale et lui propose un espace de travail.

SÉLECTION DES PROJETS

1) Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature complété ([à télécharger ici](#))
- Une lettre de motivation en français ou anglais
- Un curriculum-vitae en français ou anglais
- **Une présentation du projet en lien avec le thème de la résidence et un calendrier prévisionnel**
- Un document attestant de l'institution de rattachement en Turquie (pour les candidats inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur).
- Un Portfolio ou des exemples de photographies déjà réalisées

Les dossiers de candidature devront être adressés au format PDF (10 Mo au maximum), avant le 6 juin 2024 par courriel à :

- **Sophie GAUTHIER-AYDOGDU**, directrice déléguée de l'Institut français d'Ankara : sophie.gauthier@ifturquie.org et **Özlem GÜL**, responsable culturelle de l'Institut français d'Ankara : ozlem.gul@ifturquie.org
- Les dossiers doivent être envoyés par courriel jusqu'au **6 juin 2024 (inclus) au plus tard. Aucun dossier n'est accepté après cette date. Tout dossier incomplet est éliminé.**

NB : Pour la transmission des dossiers de candidature par courriel, merci de bien vouloir envoyer tous les documents scannés en un seul fichier PDF.

2) Sélection des dossiers

Les critères de sélection :

- **Originalité et qualité du travail**
- **Pertinence du projet par rapport aux objectifs et thématiques de l'appel à candidature**
- Motivation pour la découverte et goût pour la recherche
- Bonne maîtrise des techniques photographiques
- Bon niveau de français ou d'italien (anglais à défaut)
- Permis de conduire de catégorie B

Les dossiers seront examinés par le comité de sélection qui se réunira en juin 2024. Un seul dossier sera retenu. Pour sa prise de décision, le jury se réserve le droit de contacter le candidat pour éclaircir avec lui certains points de son projet.

Le comité de sélection est composé des organisateurs du projet, de membres de la Fondation de l'Université de Corse et de l'Institut français de Turquie, ainsi que de personnalités qualifiées dans les domaines artistiques et techniques concernés.

Le séjour devra se réaliser du 15 septembre au 15 novembre 2024.

Public visé : étudiants de master ou de doctorat, passionnés de photographie, jeunes professionnels dans le domaine de la photographie.

3) Dépôt du dossier jusqu'au 6 juin 2024 (inclus)

Envoyer par courriel à sophie.gauthier@ifturquie.org et à : ozlem.gul@ifturquie.org.

Les résultats seront publiés à l'issue du comité de sélection et au plus tard le 30 juin 2024.